

ANHMS
Association des Handicapés
Moteurs (ASHAM)
de YENNE - SEBIKOTANE
BP 12 Sébikotane

13 SEP. 2001

N° REF 01-085 / CYS

Sébi-Ponty, le 12/9/2001

A M^e Mark Franck
Chef de Mission

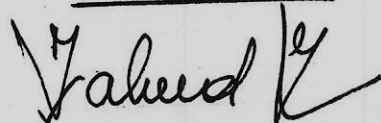
OBJET: Envoi dossier d'un Projet détaillé.

Monsieur,
Suite à votre correspondance du 28 Août 2001 Réf N° 08-01/02669/ADM,
nous vous prions de trouver ci-joint un Projet plus détaillé.

Notre Association qui regroupe des handicapés (homme et femme)
mène un combat quotidien contre l'exclusion. Ainsi l'ASHAM vous
remercie de l'intérêt que vous portez à ses activités.

En souhaitant qu'un véritable partenariat puisse s'instaurer
entre votre organisation et l'ASHAM, nous vous prions d'accepter
Monsieur mes salutations les plus sincères.

Le Président



M^e Hakmed BA

dossier de candidature pour un appui micro-projet

PROPOSITION DE MICRO-PROJET**I. IDENTITE DU DEMANDEUR****1.1 DESCRIPTIF**

Nom de l'organisation : Voir Page 1

Date de création : Voir Page 1

Responsables : Voir Page 1

Coordonnées complètes : Voir Page 1

Type d'organisation : Privé Association ONG
Public Organisme international Reconnue par l'Etat : oui non
Si oui, références : Voir Page 1

Coordonnées bancaires (facultatif) : Voir Page 1

1.2 ORIGINES ET EVOLUTION STRUCTURELLE (1/2 page) Voir Page 1

1.3 DOMAINES D'INTERVENTION (1/2 page) Voir Page 2

1.4 GRANDES ORIENTATIONS (1/2 page) Voir Page 2

1.5 CAPACITES A GERER ET A METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS Voir Pages 1, 2, 3

1.5.1 Expériences dans des projets similaires :

- objet et lieu de chaque projet
- rôle du demandeur et son implication dans le projet
- les coordonnées de l'autre partie contractante du projet
- le coût du projet
- les résultats du projet

1.5.2 Ressources (financières, matérielles, humaines, autres) Voir Page 4

III. BUDGET PREVISIONNEL**3.1 DEPENSES**

Voir Page 17

Rubrique	Mode de calcul	Coût total FCFA
1. Ressources humaines		
2. Equipement		
3. Voyage		
4. Consommables -fournitures		
5. Autres frais directs (logistique, communication)		
6. Gestion / Administration		
TOTAL		

3.2 CREDITS

Voir Page 18

Rubrique	Mode de calcul	Coût total FCFA
1. Recettes directes escomptées de l'action		
2. contribution du demandeur		
3. Contribution des autres partenaires (préciser pour chaque)	Voir Page 19	
4. contribution demandée à la Mission de la Coopération	Voir Page 19	4.959.650 f
TOTAL		

PROPOSITION DE MICRO-PROJET

I. IDENTITÉ DU DEMANDEUR

1.1 DESCRIPTIF

Nom de l'organisation: ASHAM (Association des Handicapés moteurs) de YENNE-SÉBIKOTANE.

Date de création: le 17 novembre 1997

Responsables: HAHMED BA, PRÉSIDENT DE L'ASHAM, BP 12 à SÉBIKOTANE
Tel: 826.71.33

NOHOUNE LÈYE, CHARGÉ DES ÉTUDES DE PROJETS ET DE PROGRAMME, SUPERVISEUR/APPUI-CONSEILS-ACCOMPAGNEMENT, BP 54 à M'BOUR
Tel: 957.10.52

Type d'organisation: Association

Reconnue par l'Etat: Oui (cf. statuts, attestation/documents joints)
cf. Attestation de reconnaissance d'Association
NB: L'ASHAM de Yenne Sébikotane est un membre de l'Association Nationale des Handicapés Moteurs du Sénégal et constitue une sous-section.

Coordonnées bancaires: N° SGBS 01400 208168 5

Roume - Particuliers.

1.2 ORIGINES ET ÉVOLUTION STRUCTURELLE

L'idée de création de L'ASHAM est née de la volonté des membres issus de la Communauté rurale de Yenne et de la Commune de Sébikotane. Cet engagement des membres a vite pris forme avec des actions collectivement réalisées. Le 26 novembre 1997 une Assemblée Générale constitutive tenue à Sébikotane a permis de concrétiser le vœu des handicapés en créant une association qui serait reconnue juridiquement le 4 Mars 1998 par la Direction de l'Action Sociale après enquêtes et investigations. L'ASHAM est reconnue par l'ANHMS : cf article 26 du Statut.

De 7 villages engagés au début, d'autres villages convaincus par le succès relatif et attirés par les résultats visibles sont venus s'ajouter pour atteindre la somme de 37 villages. Ces 37 villages qui constituent L'ASHAM totalisent 112 membres Handicapés dont 74% de jeunes. L'ASHAM comprend une Assemblée Générale, un bureau exécutif, un comité de gestion, des commissions.

Aujourd'hui L'ASHAM s'est engagée dans une nouvelle évolution structurelle.

1.3 DOMAINES D'INTERVENTION

L'ASHAM intervient dans les domaines suivants :
L'éducation, la santé, l'environnement, la micro finance, l'artisanat, la micro-entreprise, l'appareillage, l'agriculture, l'élevage etc...

1.4 GRANDES ORIENTATIONS

L'ASHAM s'est définie de grandes orientations. Elle navigue vers une tendance nouvelle et riche en potentialités : la restructuration de L'ASHAM, la constitution du RÉSEAU Ecologique d'Appui au développement. L'ASHAM préfère voir l'avenir en termes de programmes et de processus plutôt que de parler de projet... nous entendons dans cette démarche, la mise en perspective d'une action de longue haleine en vue de renforcer, de soutenir des efforts déjà mis en œuvre.

Dans nos grandes orientations, la conception même du projet est sévèrement remise en question. Ici l'association pense que la vie d'une communauté est multiforme, diversifiée et riche. Elle déborde largement des cadres limites. Dans un tel contexte le projet joue le rôle "d'instantané", d'une situation complexe. Il ne reflète souvent que faiblement et partiellement les réalités locales.

1.5 CAPACITÉS A GÉRER ET A METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS

1.5.1 Expériences dans des projets similaires :

- L'ASHAM accuse une expérience dans les projets suivants :
- 1) Initiation à la gestion en général / la gestion de banque de céréales en particulier : lieu / Sélikotane au CAS Te
 - 2) Formation aux NTIC. lieu : Rufisque
 - 3) Lutte contre la pauvreté. lieu : Diannadié
 - 4) Micro-Finance (Épargne / crédit) - lieu : Rufisque
 - 5) Projet de développement de la foresterie Intégrée - lieu : N'Doyène.

x Pour le projet n°1 L'ASHAM y a participé en tant que délégué chargé de démultiplier les acquis au niveau de la base.
Projet n°2 L'ASHAM (membre) a bénéficié de la formation des formateurs.

Projet n°3 L'ASHAM a été chargé des enquêtes, des études, du repérage et restitution des données.

Projet n°4 L'ASHAM a reçu une formation et a restitué les acquis.

Projet n°5 L'ASHAM a participé à toutes les activités.

x Projet n°1. 5.000.000 FCFA

Projet n°2 3.500.000 FCFA

Projet n°3 2 milliards.

Projet n°4 Une finance 15 Millions

Projet n°5 27 millions

x Des acquis ont été obtenus dans différents domaines. Ceux qui expliquent que l'Association demande aujourd'hui un renforcement de ses capacités entrepreneuriales.

Nous ne saurions terminer sans vous parler des projets 6, 7, 8. Ces projets étudiés et ficelés par le superviseur de L'ASHAM ont été financés entièrement par l'ambassade des Etats Unis d'Amérique. Le coût de ces projets est estimé à 7.190.933 FCFA.

Le Projet n°6 comprenait la construction du centre de formation et d'éducation des handicapés.

Le Projet n°7 comprenait l'équipement du centre.

Le Projet n°8 comprenait la clôture du centre.

Les projets ont été évalués, audités par l'ambassade des Etats Unis d'Amérique. Les résultats ont été concluants. La bonne gestion, la transparence, la diffusion de l'information à tous les niveaux requis ont permis à L'ASHAM de bénéficier de 3 accords de financement successif de l'ambassade des Etats Unis d'Amérique. L'ASHAM a même reçu une médaille. Ces témoignages

peuvent être confirmés par :

Mme Elsa Diop Coordinatrice du Self Help Ambassade
des Etats Unis d'Amérique Tel 823-42-916 Poste 2234

Fax 8222991 BP H 9 Dakar

Portable 6357301.

1.5.2 Ressources (financières, matérielles, humaines, autres)

L'ASHAM dispose d'un compte en banque. Les membres s'acquittent des droits suivants :

- Cotisation mensuelle : 300 francs

- Adhésion annuelle : 1000 francs

L'Association des Handicapés organise des activités lucratives (soirée récréative, théâtre).

Les ressources matérielles sont : Un local qui comprend une salle d'attente, une salle de formation et de réunion, un atelier, une permanence, un bureau, une salle de toilettes.

L'Association dispose de 25 chaises, 8 bancs Grand modèle, 6 tables de conférence, etc...

Les moyens humains sont : les membres (112) de l'association
les membres sympathisants

les bonnes volontés

1 Consultant en développement, Conseiller en Gestion des organisations
Appui, conseil, accompagnement

1 formateur

1 formatrice

1 alphabétiseur.

II. LE MICRO-PROJET PROPOSE

2.1 DESCRIPTION

PROJET DE REHABILITATION, DE RENFORCEMENT DES CAPACITES ENTREPRENARIALES DES HANDICAPEES MOTEURS ET AMELIORATION DES MOYENS DE PRODUCTION D'UN ATELIER DE COUTURE
(Cas de figure: L'ASHAN DE YENNE SEBIROTANE)

au Sénégal il n'y a pas d'institutions nationales ou internationales qui s'occupe spécialement de la recherche, de la couverture des droits des handicapés. Cependant, c'est une question de droits humains qui demande plus de réflexions comme la plupart des projets sur les mauvais traitements ou les punitions abusives.

Les handicapés sont des personnes ayant droit aux soins de santé primaire, à l'éducation, au logement et aux travaux d'apprentissage au même titre que les personnes dites normales.

Les handicapés doivent recevoir le même traitement en matière d'assistance comme débiter un petit commerce ou apprendre la gestion économique.

L'Association des Handicapés Moteurs (ASHAN) demande un support financier pour éradiquer la mendicité, l'assistance en utilisant du matériel éducatif et des outils de travail comme un moyen de réduire la pauvreté. Ce projet permettra aux membres

du groupe de développer d'autres voies pour renforcer le cadre d'apprentissage et en faire un outil de coopération pour les associations des handicapés du Sénégal.

Ce projet permettra de réhabiliter la structure, il donnera une autre alternative de gagner leur vie, tout en leur offrant une place où ils pourront étudier leurs droits civils, politiques et humains.

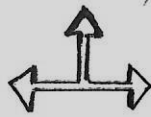
Le projet sera circonscrit au Sénégal, dans la région de Dakar dans le département de Rufisque, dans la communauté rurale de Yeune, dans le village de Sèbi Ponty.

Il est accessible à toutes les périodes de l'année. Une piste carrossable relie le centre au gendron.

La durée du projet n'excède pas un an / Début: Octobre 2001
Fin: Octobre 2002

Permettre aux handicapés d'éradiquer la mendicité, la dépendance en utilisant du matériel éducatif et des équipements de travail, d'avoir un moyen de réduire la pauvreté

Réhabiliten les locaux
Bâtiment fonctionnel, sécurisant
mise en place de matériels
de manuels pour lire, écrire
pouvoir énumérer, 10 étapes
sur la base de gestion
et de prise de décision
renforcer la coupe couture



Étude des droits civils, politiques
humaines
Maîtriser les listes de contrôle
que sont: le lancement,
la gestion

Objectifs quantitatifs et qualitatifs

- augmentation des revenus de la population
- Recrutement de 50 élèves "valides" qui vont s'acquitter des frais de scolarité
- Recrutement de 60 élèves "handicapés"
- Création de 5 emplois dès la 1^{ère} année
- 110 élèves seront formés durant 3 ans
- Prendre en charge les honoraires d'un formateur, d'un superviseur, d'un gardien durant la 2^{ème} année
- Renforcer le volet Épargne prôné en place depuis longtemps par l'augmentation de l'épargne.

Qualitatifs:

Consolidation des revenus par une action socio-éducative d'accompagnement

Fixation des forces productives dans la zone
Formation et Insertion

Octroyer des moyens aux handicapés leur permettant de passer de l'état d'assistés à celui de producteurs

Contexte d'intervention et justification

Dans la société, l'handicapé est considéré comme une personne de seconde zone. Il dépend dans une large mesure de ses parents et du reste de la société. Cette situation les a confinés dans un rôle d'éternel assisté. Ainsi pour survivre, ils mendient et vivent d'expédients. La mise en place de ce projet permettra d'améliorer les conditions d'existence d'une communauté souvent confrontée à une sorte d'exclusion sociale. La personne handicapée, grâce à l'acquisition d'une formation pourra participer pleinement dans le développement économique de la nation.

C'est notre société qui fait de l'handicapé un mendiant. Elle a ancré dans son inconscient collectif l'idée qui veut qu'il ne mérite autre chose qu'une compassion invalidante. On pousse les choses jusqu'à l'exempter d'école avec motif que c'est un "diminué". L'unique occupation que lui trouve la société, c'est la mendicité la quelle on le condamne au très bas âge. La crise économique aidant, le phénomène de la mendicité est devenu un refuge pour certaines familles qui n'héritent pas à envoyer tendre la main, un membre qui a eu la malchance d'être infirme. Et pourtant, bénéficiant de toutes leurs facultés intellectuelles, les handicapés auraient pu gagner leur vie s'ils avaient eu accès à l'école ou à ce que nous appelons les béquilles naturelles. Les femmes handicapées sont doublement marginalisées. Quatre vingt dix (90%) des filles handicapées sont des filles mères engrossées par des personnes valides qui refusent ensuite la paternité de l'enfant qu'elles portent. Les femmes handicapées veulent que leur soient reconnus les mêmes droits que les femmes valides.

Nous retenir dans que deux Sénégalais sur trois sont pauvres (cf PNUD rapport 2000) et que sur les 90.000 mendiants recensés à Dakar les 87% sont des handicapés.

A travers cette requête de financement, nous précisons que L'ASTHAN ne demande jamais un financement pour la mise en place de nouvelle structure mais nous demandons tout juste un appui du matériel éducatif, des outils pour poursuivre, améliorer des activités déjà existantes. Le Centre Polyvalent des handicapés vient à son heure. Il se veut un lieu de partage et d'échange.

La démarche de L'ASHAM bien sur réactive les raisons fondamentales qui initient, conceptualisent des actions de formation. Elle oblige aussi à re-expliquer au préalable les activités. Les activités sont des aspirations locales

Nous retiendrons :

- la coupe
- la couture

Avec ces activités, la théorie s'alliera à la pratique. Ces activités seront sous tendues par "les béquilles naturelles". Ici le terme de Béquilles naturelles renvoie aux dispositions concernant la formation tant, aux méthodes d'organisation qu'aux techniques applicables dans l'exécution de ou des projets qui sous tendent le projet de renforcement des capacités entrepreneuriales de L'ASHA.

L'Accent est mis ici sur la méthode de travail avec les handicapés, l'analyse de l'environnement socio-économique et politique, les méthodes participatives de formulation, d'exécution, de surveillance et d'évaluation. La formation aux techniques appropriées etc...

La formation soutiendra chaque activité. Elle sera un pendant, un support en somme une ou des béquilles pour le renforcement des capacités entrepreneuriales des handicapés.

Ce micro-projet ou plus exactement, ces activités soumis à la coopération du Luxembourg existait. C'est un composant de notre programme. Le micro projet est là. Il demande tout simplement à être soutenu, accompagné.

Pour L'ASHAM il n'y a pas que l'aspect technique des activités qui compte, même si il est essentiel que la présentation des activités à entreprendre soit technique, correcte. La méthode de formation, de réalisation d'évaluation, de nos activités avec la population est tout aussi importante dans la perspective du le programme et processus comptent plus que le ou les projets mêmes.

En plus de l'activité coupe, couture, les usagers réaliseront des objets d'art (oreiller, drap cousu avec motif, pagne et des coutures de bonne gamme). Des objets peints au Batik (T shirt, Boulbous seront promus.

La mise en place de matériels éducatifs pour l'apprentissage théorique et pratique.

Des ateliers de formation liés à l'étude du Marché seront menés. Ce thème sera charpenté sur les points suivants :

Excp: Analyse du Marché et de l'Environnement, clientèle globale, segmentation du marché, Quantification, l'environnement, l'adaptation des produits au marché, les a-côtés du produit, le conditionnement, l'emballage (cas des T-shirts, draps, nappes), la classification, les méthodes de l'étude du marché, la pénétration du produit sur le marché, etc...

La Rémunération du superviseur, du formateur, du Gardien. Ce volet rémunération permettra aux personnes ressources identifiées ci-dessus de mener la formation.

Le superviseur consultant se chargera de l'accompagnement de la formation et des S.A.D. du micro projet. Versé aussi en art graphique il proposera des modèles et des coupes. Il réalisera aussi la sérigraphie.

Le formateur jouera aussi un rôle de facilitateur. La réhabilitation du Centre par l'apport de matériaux pour en assurer la sécurité, la garantie. Le matériel pourrait être à l'abri de la détérioration et du vol.

D'autres activités qui s'inscrivent dans le sillage des SAD sont l'épargne, ce dit, translocalisation des expériences ou "comment habite le temps de l'autre": il s'agit d'identifier des groupes, associations qui poursuivent des objectifs analogues et de se mettre en contact pour procéder à des échanges féconds d'idées et d'expériences.

Pendant toute la durée de réalisation d'une action, il est important de savoir à tout moment où en est l'exécution et de faire le point pour pouvoir en conduire effectivement le bon déroulement.

L'ASHAN retient 3 points d'intervention au niveau desquels correspond un mode de suivi particulier

- * au niveau de l'action
- * au niveau de l'appui
- * au niveau de l'aide.

Le niveau de suivi le plus important est celui de l'action pour l'ASHAN. Notre dispositif de suivi est léger, ciblé et concerté. Nous avons mis au point des fiches de suivi, des tableaux de bord, des indicateurs techniques, économiques de fonctionnement ou d'organisation, d'impact social.

L'ASHAN met en avant la participation. Une participation dans le processus de suivi évaluation.

Une participation dans la prise de décision, une participation dans la réalisation des activités, une participation dans la répétition des activités.

Pour l'ASHAN la méthodologie proposée pour le suivi et l'évaluation va très loin. L'ASHAN doit devenir plus puissant et responsable, le bailleur ou l'ONG doit perdre son influence.

Nous utilisons le P.I.M. (Participatory Impact Monitoring) ou Suivi Participatif d'Impact. Cette méthodologie a pour but d'aider l'ASHAN en donnant plus de poids aux besoins des membres, en les faisant participer à tous les niveaux et ainsi les structures de notre organisation se renforcent.

Ici à l'ASHAN nous pensons qu'il n'y a pas de solution ou de recette magique qui font automatiquement des miracles. En réalité cela ne marche que si certaines conditions sont remplies. Nous retenons quelques points: les réunions (1 fois/mois) doivent être normales, les membres doivent montrer de l'intérêt et participer aux décisions, les leaders doivent être prêts à consulter les autres membres avant de décider, le groupe doit perdre un peu de temps - peut être plus qu'avant - pour gérer ensemble l'organisation.

Nous ne saurions clore ce chapitre sans traiter d'une autre méthodologie que nous utilisons ici à l'ASHAN. Nous en traiterons 5 points fondamentaux:

- 1) L'UTILISATION DES TECHNIQUES DE TRAVAIL EN GROUPE, associant des personnes d'origines diverses, de niveau et de compétences diverses (37 villages)
- 2) LA VALORISATION DES CONNAISSANCES des participants dans le cadre d'échanges égalitaires. Il s'agit de rassembler des connaissances diffusées pour les concentrer dans un bagage culturel ou technique commun et dynamique.
- 3) LE QUESTIONNEMENT DIRIGÉ. Les thèmes de formation sont abordés à partir de questions guides laissant libre cours à l'imagination et à l'évolution propre des groupes.
- 4) L'ORGANISATION STRICTE DE LA PAROLE autour des thèmes spécifiques choisis.
- 5) L'APPROFONDISSEMENT PROGRESSIF DES OBSERVATIONS sur des thèmes de plus en plus focalisés (Fxp des documents, comptables et de Gestion, le contrôle de la comptabilité, les rapports)
- 6) L'APPROCHE SYSTEMIQUE des problèmes de Gestion (fiche de suivi, fiche d'évolution de crédit, fiche récapitulative etc...)
- 7) LA SOCIALISATION DES INFORMATIONS ET DE LA FORMATION au niveau d'ensembles humains, larges et diversifiées qu'il s'agisse de village, d'associations, d'entité. Un suivi s'apprend.
- 8) LE SUIVI aboutit à la concentration des efforts de formation au sein de groupes d'hommes et de femmes décidés à analyser des problèmes spécifiques. Pour l'ASHAN le suivi est essentiellement une collecte permanente de données et un traitement immédiat de l'information reçue.

Pour l'ASHAN le suivi sert également de support à l'évaluation qui est un processus plus complet et en profondeur d'analyse de l'action et des résultats. L'évaluation sert à apprécier si l'action est vraiment adaptée aux objectifs, si ces objectifs sont vraiment opportuns, réalistes et réalisables, s'ils ont été atteints.

En somme l'évaluation est pour l'ASHAN un nouveau regard sur la phase d'identification : lors de clôturer le cycle « identification / programmation / suivi / évaluation » elle le relaie.

Cette attitude d'évaluation a commencé dès l'identification des activités coupe continue. Cette identification est souvent appelée évaluation ex-ante. La majeure partie des membres de l'ASHAN ont émis ce vœu d'avoir des possibilités de se former en coupe continue. Au cours de la programmation, les membres ont souhaité vivement avoir des pendant, accès sur des thèmes qu'ils ont ressentis. Ici nous ne privons pas la fonction de contrôle pour nous priver de la fonction d'appui interne qui est évidemment plus importante.

Toutes les deux fonctions sont nécessaires. Il faudra distinguer l'ambiguïté entre l'une et l'autre (fonction d'appui interne et fonction de contrôle).

au niveau de l'ASHAM nous privilégions la participation, ainsi pour bon nombre d'activités, l'évaluation comprise nous mettons en place une approche visualisée et active. Le superviseur est très doué dans ce domaine. Les outils et processus sont maîtrisés par les membres de l'ASHAM car en plus de l'aspect pratique les populations sont alphabétisées.

AUTRES PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Le Self-help à travers l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique
- Les Groupements de femme de la zone
- Le CAS Centre d'Adaptation Sociale de Velikotane
- Le CAS Centre d'Adaptation de Niawing (BP 547 Bou)
- La Sous-Prefecture de Diamuadio.
- Le Conseil Rural de Yenne
- Le Conseil Municipal de Velikotane
- Le Centre de promotion et de réinsertion sociale de Yenne.

2.2 RÉSULTATS ESCOMPTÉS

ESTIMATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DU PROJET

Pour l'ASHAM les indicateurs ont été choisis et mis au point par les membres accompagnés du superviseur en fonction de leurs besoins. Nous gardons à l'esprit que l'indicateur est un outil et non pas une méthode. C'est ainsi que nous voulons éviter à tout prix d'étouffer nos actions dans un carcan rigide. C'est ainsi que pour l'estimation des résultats et l'impact du projet, l'assemblée Générale a réfléchi sur les six (6) autres critères suivants:

- l'efficacité, l'efficience, l'impact, la viabilité/reproductibilité, la stratégie d'intervention, la participation/satisfaction des bénéficiaires.

Nous pouvons retenir parmi les résultats

- la fixation des membres de la zone
- augmentation des revenus
- Consolidation des revenus par une action socio éducative d'accompagnement (AISE).
- Octroyer des moyens aux handicapés leur permettant de passer de l'état d'assistés à celui de producteur.

A PROPOS DE L'IMPACT

L'ASHAM entend une appréciation sur tous les effets de l'action, sur l'environnement au sens le plus large (technique, économique, socio-politique)

L'impact économique est considéré comme favorable. Des activités d'art vont s'ajouter à la coupe, couture (confection d'oreilles pour orner des voitures), confection de draps avec motifs, de T-shirts pour satisfaire la clientèle et surtout que des couris de touristes arrivent au Centre des handicapés dans des voyages organisés.

- Des emplois vont être créés.

- Le projet sera centré sur la fourniture de biens et services essentiels.
L'Impact technique: Les T-shirts seront revalorisés grâce à la mise en place de sérigraphie, de batik.

Les habits, cousus sans ornements vont être ornés (les femmes en raffolent) grâce à la formation dispensée. Les finitions seront plus soignées.

Le projet va encourager des activités locales de développement ayant un effet multiplicateur. Le projet ne sera pas tributaire toujours d'un appui.

L'ASHAOL peut raisonnablement compter que le projet sera surveillé et évalué.

L'Impact social et culturel. Le Centre ne sera pas un îlot dans le village. Il est déjà ouvert aux autres catégories. Les handicapés et les "gens valides" ont chacun à apprendre de l'autre. Le projet va renforcer les capacités des handicapés à s'organiser pour entreprendre d'autres activités d'intérêt général. Le projet va bénéficier non seulement aux membres du ~~son~~ groupe mais aussi à la commune à laquelle il appartient.

Le projet n'est pas destiné à financer la mise en place de nouvelles structures mais juste aider une organisation de handicapés à tailler sa place au soleil.

L'Impact politique. Les différentes ethnies des villages (peuhl sérères, wolof, Diolas etc...) ont appris à travailler ensemble, ce qui a entraîné une ambiance villageoise plus harmonieuse. Le projet renforcera cela.

L'Impact écologique n'est pas négatif car ce projet de coupe-couture ne nuit pas à l'environnement.

PÉRENNITÉ DE L'ACTION APRÈS L'ARRÊT DU FINANCEMENT

Ce chapitre nous ne le traitons pas en voulant mettre sous le boisseau la viabilité

la reproductibilité

Pour l'ASHAN la pérennité consistera à apprécier la capacité de nos actions à se poursuivre de manière autonome; nous apprécierons ici leurs chances de survie lorsque les appuis extérieurs auront cessé.

Recevoir continuellement de l'aide c'est devenir assisté et dépendant. Comment planifier la fin de l'aide, c'est à dire devenir un jour indépendant. C'est au niveau de L'ASHAN nous avons résolu ce problème depuis fort longtemps. Des réunions, des rencontres sur le thème

Planifier la fin de l'aide

Nous avons démarré le travail en ne comptant que sur nous (cotisations, efforts propres, travail).

Nous avons ajouté à l'effort propre croissant de L'ASHAN l'aide d'un donateur extérieur (une ONG Américaine: le Self help.). Ce projet s'inscrivant dans la durée, nous nous sommes dits qu'il peut faire l'objet d'autres financements (cf Micro Projets 2001 / candidatures / Missions de la Coopération du Luxembourg à Dakar page 3

- Nous retenons que le groupe fait un effort
- L'ASHAN demande une aide extérieure pour une but et une durée précis.
- L'Association gèrera son programme avec efficacité
- Elle reinvestira ses bénéfices pour augmenter l'autofinancement

Dans la Zone il n'existe pas de structure très ferrée dans la coupe couture. Les populations vont jusqu'à Rufisque et parfois Dakar pour avoir des coutures avec finition comme elles le disent. Le centre appuyé par des personnes ressources très versées dans le domaine de la formation, de la couture va présenter des produits de qualité et des produits de bonne gamme. D'ailleurs les quelques productions mises sur le marché ont été rapidement adoptées. C'est ce qui nous a poussé à demander un renforcement. Dans la Zone il n'existe pas de centre de formation, comme le nôtre. C'est ainsi que les populations acceptent de venir étudier, se former en payant.

Présentement nous avons enregistré des inscriptions, des inscriptions qui vont se multipliant depuis que l'activité Coupe, couture formation a été initiée au Centre.

L'ASHAM a mis en place un volet S.A pour pérenniser l'action. Ce volet reposera sur l'accès au crédit.

L'Association a mis en place une démarche appelée AISE pour mettre à l'aise, ceux qui viennent étudier, bénéficiaires du Centre. Cette démarche reposera sur un programme appelé les léquilles naturelles.

III / BUDGET PRÉVISIONNEL

3.1 DEPENSES

RUBRIQUE	DEPENSES TOTALES PREVUES	DEPENSES MENSUELLES	OBSERVATIONS
<u>1- Honoraires</u>			Les honoraires seront pris en charge par l'ASHAF dès l'arrêt du financement.
1.1 Formateur	480.000 F	40.000 F	
1.2 Superviseur	600.000 F	50.000 F	
1.3 Gardien	420.000 F	35.000 F	
SOUS-TOTAL	1.500.000 F	125.000 F	
<u>2- Matériels Educatifs</u>			
2.1 Machines à poudre à la main	300.000 F		
2.2 Machines à couche à Pédale	595.000 F	-	
2.3 Tableau mural	15.000 F		
2.4 Tableau arithmétique	25.000 F		
2.5 Matières premières	836.100 F		
SOUS-TOTAL	1.771.100 F	-	
<u>3- Investissement</u>			
3.1 Réhabilitation	1.338.550 F		
SOUS-TOTAL	1.338.550 F	-	
<u>4- Voyage</u>			
4.1 Translocalisation des expériences, réunions...	200.000 F	16.666 F	
SOUS-TOTAL	200.000 F	16.666 F	
<u>5- Frais divers</u> Courrier, Tirage etc...	150.000 F	12.500 F	
SOUS-TOTAL	150.000 F	12.500 F	
Total	4.959.650 F	154.166 F	

RUBRIQUE	DESIGNATIONS	CREDITS MENSUELS	CREDITS ANNUELS	OBSERVATIONS
1/ Recettes directes escomptées de l'action A.	Frais de scolarité 1000 F x 50 d'où 50.000 F / Mois Frais d'adhésion 1500 F x 50 (F.A) d'où 75.000 F / Année N.B: Nous envisageons de former 50 élèves (valides)	50.000 F	450.000 F + 75.000 F (F.A) = 525.000 F	Nous envisageons de former 50 élèves parmi les membres et valides et 60 parmi les handicapés. Ces derniers ne vont pas payer les frais.
Recettes directes escomptées de l'action B.	Vente d'ouvrage 8 ouvrages x 7500 F l'unité 8 x 7500 F = 60.000 F	60.000 F	540.000 F	
	Prestation de service à la clientèle 3500 F x 5 = 24.500 F	24.500 F	220.500 F	Notons les périodes où la demande est forte, les chiffres avancés peuvent être dépassés.
	S/ TOTAL	134.500 F	1.285.500 F	
2/ Contribution du Demandeur	Honoraire, Transport, Restauration des permanents à tour de rôle 1500 F / Jour	30.000 F	360.000 F	La contribution du demandeur accuse une augmentation. Les membres du Bureau assure, à tour de rôle les Permanences au Centre des Handicapés
	S/ TOTAL	30.000 F	360.000 F	

RUBRIQUE	DESIGNATIONS	CRÉDITS MENSUELS	CRÉDITS ANNUELS	OBSERVATIONS
3/ Contribution des autres Partenaires de l'ASHAM.	<ul style="list-style-type: none"> - Apport en Eau pour les travaux de réhabilitation du Centre - Mobilisation sociale - Entretien du Centre - Assainissement 	-	-	Les conseils rural et Municipal de Jenné et Selikotane ainsi que la Population vont tous participer à la réalisation du Projet de l'ASHAM
4/ Contribution demandée à la Mission de la Coopération du Grand-Duché de LUXEMBOURG DAKAR	Montant	Total	Sollicité	4.959.650 Francs